

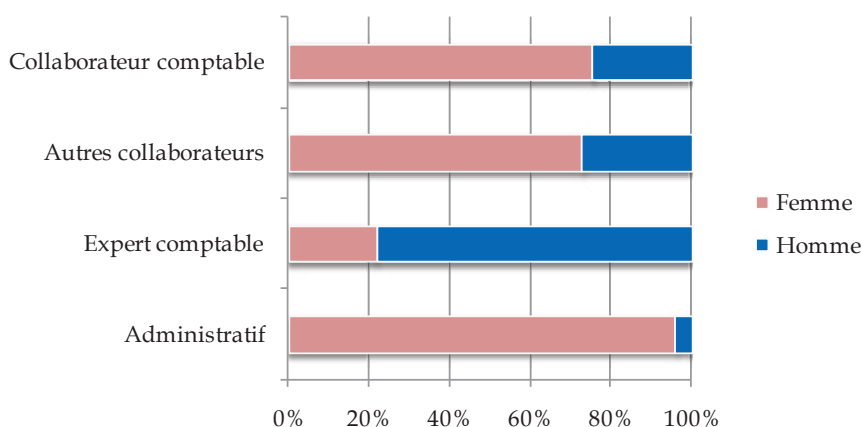
L'égalité hommes / femmes

L'Observatoire des Métiers de l'Expertise comptable, du Commissariat aux comptes et de l'Audit (Omeca) a publié une étude sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes dans la branche des experts comptables et des commissaires aux comptes.

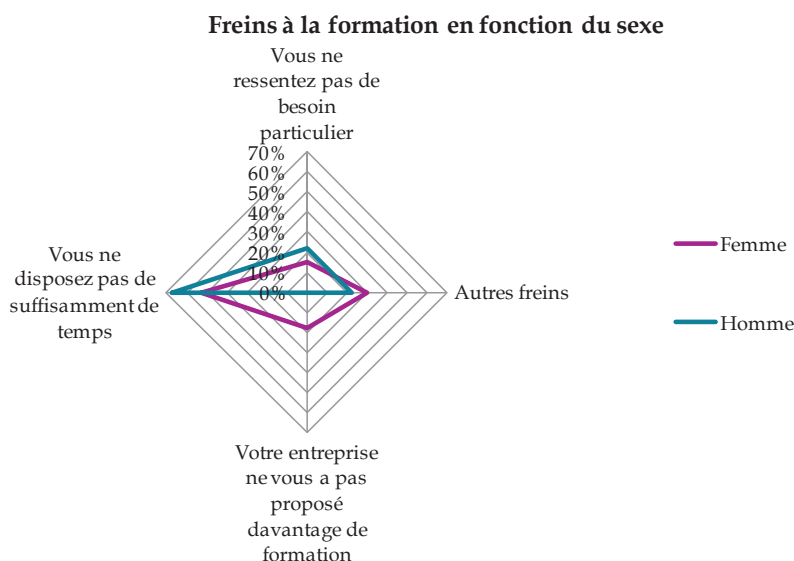
Ci-dessous quelques données qui pour l'essentiel confortent les informations dont on dispose déjà et pour d'autres donnent quelques espoirs d'évolution.

Les confirmations

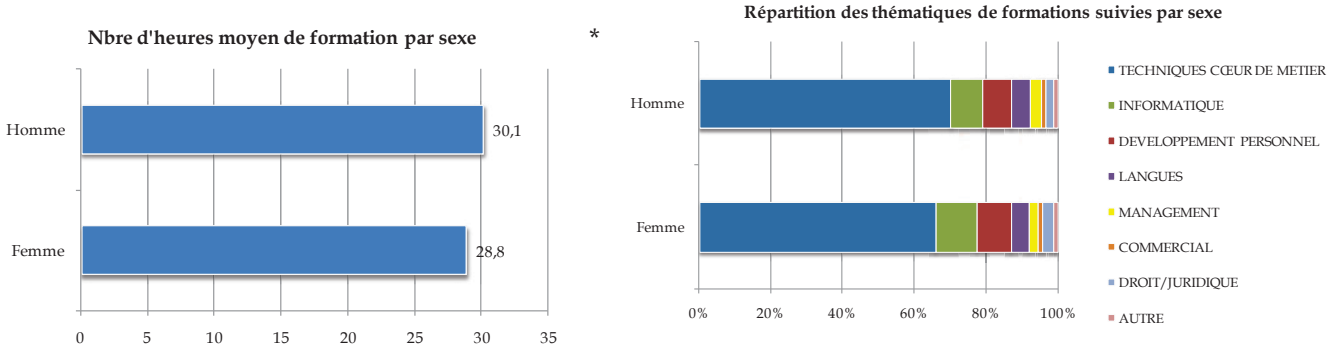
Le taux de féminisation des experts-comptables n'est que de 20 % contre 66 % en moyenne pour la Branche.



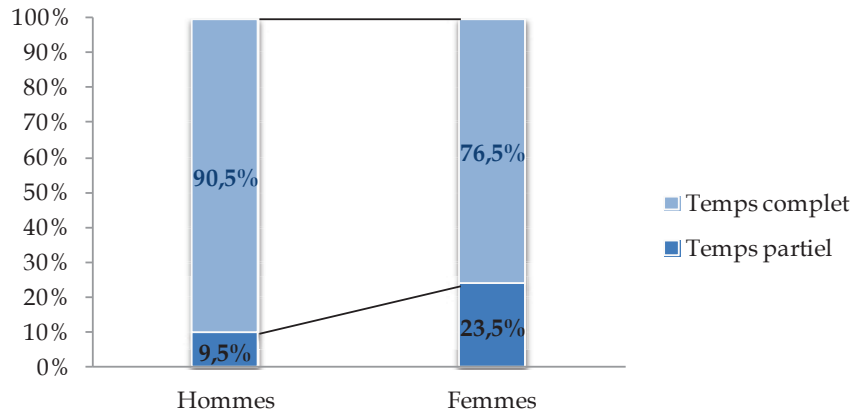
Les freins à la formation ne s'y expriment pas tout à fait de la même manière selon les hommes et les femmes :



D'autres indicateurs ne semblent cependant pas montrer d'écarts majeurs dans les pratiques de formation.



Près du quart des femmes salariées de la branche ont un poste à temps partiel, contre un dixième des hommes salariés.



Sources : DADS 2007- Traitement : AB&A

Données quantitatives

Selon le fichier de collecte AGEFOS, les femmes représentent 63% des salariés de la Branche en 2010.

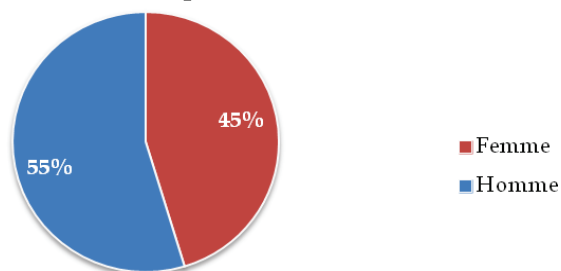
C'est dans les plus grands cabinets d'au moins 500 salariés, ainsi que dans les plus petits cabinets, que la part d'hommes est la plus forte.

Pour les plus petits cabinets, ceci pourrait s'expliquer par le fait que les associés salariés sont souvent des hommes.

Les femmes représentent 48% des experts comptables des moins de 30 ans. Ainsi, ces chiffres révéleraient une nouvelle tendance : les femmes semblent avoir de plus en plus accès aux postes à responsabilité.

On constate que la part de stagiaires au sein des effectifs hommes est deux fois plus importante que celle au sein des effectifs femmes. Ceci peut notamment s'expliquer par la part supérieure des hommes dans les stages aboutissant au diplôme d'expertise comptable.

Répartition H/F parmi les stagiaires expertise comptable



Sources : Ordre des experts comptables 2010 - Traitement : AB&A

Vie de la profession

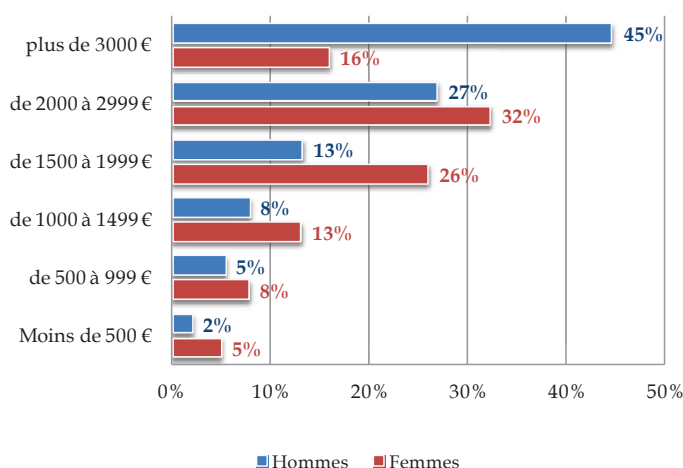
Les disparités salariales sont globalement assez marquées

En moyenne, sans prendre en compte l'ancienneté et les conditions de travail, la part d'hommes ayant un salaire mensuel au-dessus de 3000 euros est largement supérieure à celle des femmes.

Ces écarts s'expliquent probablement par le fait que ceux-ci sont plus souvent sur des postes d'encadrement.

Ainsi ces données n'indiquent pas en tant que telles des inégalités de rémunération à poste équivalent.

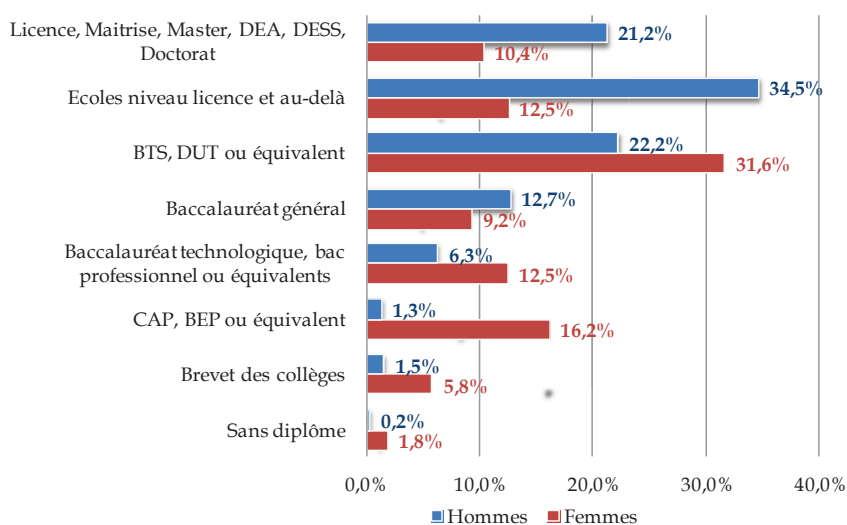
Répartition des salariés par tranche de salaire



Sur les emplois ordinaires, le salaire brut annuel moyen des hommes salariés de la Branche représente près du double de celui des femmes. Cet écart est moins marqué sur les autres types d'emploi.

Des niveaux de diplômes en moyenne plus élevés pour les hommes que pour les femmes, en cohérence avec les postes occupés.

Répartition h/f des salariés par diplôme (le plus élevé obtenu)



La part de femmes parmi les diplômés d'expertise comptable est en deçà de celle des hommes, mais il semble qu'elle tend à s'accroître.

Depuis novembre 2009, la part de femmes se maintient à un minimum de 40%.